**ANNEXE 3 AU REGLEMENT DE CONSULTATION N° DAF\_2024\_001459**

**ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE PREALABLE A LA VISITE**

A renseigner et remettre préalablement à la visite, au responsable du site.

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l’obligation, la coordination et le secret militaire en matière de statistiques,

Je soussigné ……………………………………………………………………………………………

Représentant la société ……………………………………………………………………………….

M’engage à ne transmettre à quiconque les informations qui seront mises à ma disposition ou qui viendraient à ma connaissance dans le cadre de mes activités relatives à la consultation **n° DAF\_2024\_001459** concernant la réalisation d’analyses microbiologiques de denrées alimentaires (produits finis) au sein des organismes militaires de restauration collective, ni à en faire état, même après que mon emploi aura pris fin.

Je déclare avoir pris connaissance de ce que toute infraction à l’engagement mentionné ci-dessus m’expose :

* À des poursuites d’ordre pénal conformément à l’article 226-13 du code pénal (atteinte au secret) qui prévoit une peine d’un an d’emprisonnement et une amende de 15 000,00 € ;
* À des poursuites en responsabilité civile avec toutes les conséquences pécuniaires que cela comporte au titre des dommages causés ;
* Au licenciement sans préavis ni indemnités.

A ………………, le …………….

(Signature)